



## **LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Maison Régionale des Sports, 2 Avenue de l'Université 33400 Talence

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

*Assemblée Générale du 06 Avril 2024*

*Ce rapport comporte 23 pages*

### **SOMMAIRE :**

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Bilan, compte de résultat et annexe

#### **HCA EXPERTS**

13 Avenue de CHAVAILLES 33520 BRUGES

Tél : 05 56 11 89 12

Mail : [contact@hca-experts.com](mailto:contact@hca-experts.com)

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Grande Aquitaine  
SAS au capital de 1.235.040 € - RCS Bordeaux 502 423 577 - APE : 6920Z



## **LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Maison Régionale des Sports, 2 Avenue de l'Université 33400 Talence

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2023**

Aux Adhérents,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> Avril 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

---

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'application du principe comptable de prudence. Nous avons été conduits à examiner la juste utilisation des comptes nommés « Fonds dédiés » concernant les ressources attribuées par les tiers financeurs et qui n'ont pas pu être utilisées au cours des exercices 2022 et 2023.

En 2022, la direction avait décidé la reprise de 9 596 euros au titre des opérations financées en 2021, réalisées sur 2022 ou dont le tiers financeur avait accordé définitivement les ressources même si l'opération n'avait pu être réalisée.

En 2023, toutes les opérations ayant été faites, aucune dotation n'a été comptabilisée au titre des opérations financées en 2023, non encore réalisées.

- L'application du principe d'indépendance des exercices. Les subventions constituent un produit de l'exercice et sont perçues en une seule fois ou en deux tranches. Lorsque le versement du solde est conditionné à la réalisation d'un certain niveau de dépenses, les dépenses réalisées sont comparées aux dépenses budgétées et une proratisation du solde de subvention à recevoir est appliquée au besoin.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

---

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

En application de la loi, nous vous informons que le rapport moral et financier ne mentionne pas les informations prévues par l'article D. 441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BRUGES, le 18 Mars 2024.

Le Commissaire aux Comptes

**HCA EXPERTS**, représentée par



**HCA EXPERTS**  
SAS au capital de 1 235 040 €  
Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes  
13, avenue de Chavailles - Bât. F  
33520 BRUGES  
R.C.S. BORDEAUX 502 423 577

Vincent BENOIS

Compagnie Régionale Grande Aquitaine - Ressort de la Cour d'Appel de Bordeaux

---

## **Annexe - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 047,22	3 047,22		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	41 288,89	23 284,49	18 004,40	22 945,60
	Autres immobilisations corporelles	153 444,94	116 914,99	36 529,95	29 604,31
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	206 820,00		206 820,00	207 820,00	
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>404 601,05</b>	<b>143 246,70</b>	<b>261 354,35</b>	<b>260 369,91</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	7 655,84		7 655,84	9 848,70
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	9 410,15		9 410,15	12 718,54
	<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	600,00		600,00	1 300,00	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	56 003,54		56 003,54	59 442,79	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	838 276,16		838 276,16	777 222,90	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	9 046,98		9 046,98	1 720,08
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>920 992,67</b>		<b>920 992,67</b>	<b>862 253,01</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>1 325 593,72</b>	<b>143 246,70</b>	<b>1 182 347,02</b>	<b>1 122 622,92</b>
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			206 820,00	207 820,00
	(3) dont à plus d'un an				





# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	45 491,54	45 491,54
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	27 001,88	27 001,88
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	343 393,19	439 195,78	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>26 240,25</b>	<b>(95 802,59)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>442 126,86</b>	<b>415 886,61</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	15 697,49	20 573,10
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>15 697,49</b>	<b>20 573,10</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>457 824,35</b>	<b>436 459,71</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	19 192,00	15 546,00
	<b>Total des provisions</b>	<b>19 192,00</b>	<b>15 546,00</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	37 222,34	46 300,09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 863,44	98 630,56
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	57 141,53	58 927,61
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	176 362,76	156 959,92	
Produits constatés d'avance	378 740,60	309 799,03	
	<b>Total des dettes</b>	<b>705 330,67</b>	<b>670 617,21</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 182 347,02</b>	<b>1 122 622,92</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	26 240,25	(95 802,59)
	(1) Dont à moins d'un an	705 330,67	670 617,21
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	490 945,35	437 905,94
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	12 111,30	4 028,60
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	234 992,44	163 374,67
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	14 403,70	11 065,70
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 705,98	51 489,45	
Utilisations des fonds dédiés		9 596,35	
Autres produits	105 412,21	70 347,79	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>869 570,98</b>	<b>747 808,50</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock	2 192,86	(6 668,65)
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	442 582,82	432 097,20
	Aides financières	24 310,22	32 223,31
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 526,48	4 750,79
	Salaires et traitements	246 301,23	242 402,95
	Charges sociales	65 540,37	78 018,60
	Dotation aux amortissements et dépréciations	18 915,46	14 096,69
	Dotation aux provisions	3 646,00	
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	49 398,43	64 404,32	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>858 413,87</b>	<b>861 325,21</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>11 157,11</b>	<b>(113 516,71)</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>11 157,11</b>	<b>(113 516,71)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 445,43	4 669,97
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>10 445,43</b>	<b>4 669,97</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>10 445,43</b>	<b>4 669,97</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>21 602,54</b>	<b>(108 846,74)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 775,61	24 900,83 2 066,16
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>5 775,61</b>	<b>26 966,99</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 137,90	13 922,84
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 137,90</b>	<b>13 922,84</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>4 637,71</b>	<b>13 044,15</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>885 792,02</b>	<b>779 445,46</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>859 551,77</b>	<b>875 248,05</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>26 240,25</b>	<b>(95 802,59)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		27 565,00	27 565,00
<b>TOTAL</b>		<b>27 565,00</b>	<b>27 565,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		27 565,00	27 565,00
<b>TOTAL</b>		<b>27 565,00</b>	<b>27 565,00</b>



## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 182 347** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **885 792** euros et un total charges de **859 552** euros, dégageant un résultat de **26 240** euros

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**, il a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le Président de **Association LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Ce règlement est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Il s'agit deuxième exercice d'application de ce nouveau règlement.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Faits caractéristiques

Néant

### Evènements postérieurs à la clôture

Aucun



## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Engagements d'indemnités de fin de carrière**

Les engagements sont comptabilisés en provision. A la clôture de l'exercice 2023 ils représentent 19 192 €. Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ volontaire du salarié
- départ en retraite à 67 ans
- rotation du personnel : lente
- taux de charges de personnel : taux effectif de l'établissement
- augmentation moyenne annuelle des salaires : 1.00%
- taux d'actualisation : iBoxx

### **Fonds dédiés**

Pas de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2023.

### **Subventions de fonctionnement**

Les subventions de fonctionnement constituent un produit de l'exercice concerné, elle sont perçues en une seule fois ou en deux tranches.



## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

**Bénévolat et contributions volontaires**

La mise à disposition des équipements sportifs et stade de Limoges a été valorisée à 27 565 €.

**Effectif moyen**

L'effectif moyen à la clôture est de 7 ETP.



# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	3 047,22					3 047,22
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 047,22</b>					<b>3 047,22</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	41 288,89					41 288,89
Instal., agencement, aménagement divers	45 331,23				40 563,97	4 767,26
Matériel de transport	72 471,02		20 000,00			92 471,02
Matériel de bureau, informatique et mobilier	71 857,77		899,90		16 551,01	56 206,66
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>230 948,91</b>		<b>20 899,90</b>		<b>57 114,98</b>	<b>194 733,83</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	207 820,00				1 000,00	206 820,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>207 820,00</b>				<b>1 000,00</b>	<b>206 820,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>441 816,13</b>		<b>20 899,90</b>		<b>58 114,98</b>	<b>404 601,05</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	3 047,22			3 047,22
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 047,22</b>			<b>3 047,22</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	18 343,29	4 941,20		23 284,49
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	47 468,75	10 627,76		58 096,51
Matériel de bureau, mobilier	67 255,73	3 346,50	16 551,01	54 051,22
Emballages récupérables et divers	45 331,23		40 563,97	4 767,26
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>178 399,00</b>	<b>18 915,46</b>	<b>57 114,98</b>	<b>140 199,48</b>
<b>TOTAL</b>	<b>181 446,22</b>	<b>18 915,46</b>	<b>57 114,98</b>	<b>143 246,70</b>





# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	15 546,00	3 646,00		19 192,00
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>15 546,00</b>	<b>3 646,00</b>		<b>19 192,00</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>15 546,00</b>	<b>3 646,00</b>		<b>19 192,00</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			3 646,00		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	206 820,00	206 820,00	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	600,00	600,00	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	80,42	80,42	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	18 350,00	18 350,00	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	37 573,12	37 573,12		
Charges constatées d'avance	9 046,98	9 046,98		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>272 470,52</b>	<b>272 470,52</b>	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	55 863,44	55 863,44		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	29 539,21	29 539,21		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 664,32	24 664,32		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 938,00	2 938,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	37 222,34	37 222,34		
Autres dettes	176 362,76	176 362,76			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	378 740,60	378 740,60			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>705 330,67</b>	<b>705 330,67</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b> charges diverses d'exploitation courante		9 046,98	<b>9 046,98</b>
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>9 046,98</b>

--



## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>378 740,60</b>
Part des licences 2023		303 744,33	
Part des mutations 2023		14 213,00	
Part des cotisations 2023		14 666,67	
Part inscriptions structures 2023		31 782,60	
CRNA aide aux structures		14 334,00	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>378 740,60</b>

--



## Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>							




## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	45 491,54				45 491,54
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	27 001,88				27 001,88
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	439 195,78	(95 802,59)			343 393,19
Excédent ou déficit de l'exercice	(95 802,59)	95 802,59	26 240,25		26 240,25
<b>Situation nette</b>	<b>415 886,61</b>		<b>26 240,25</b>		<b>442 126,86</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	20 573,10			4 875,61	15 697,49
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>436 459,71</b>		<b>26 240,25</b>	<b>4 875,61</b>	<b>457 824,35</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
		
Prestations en nature		
Mise à disposition des CTS de Nouvelle Aquitaine par le Ministère chargé des Sports		
Mise à disposition local et stade Limoges	27 565,00	27 565,00
	27 565,00	27 565,00
Bénévolat		
<b>Total</b>	<b>27 565,00</b>	<b>27 565,00</b>

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition local et stade Limoges	27 565,00	27 565,00
	27 565,00	27 565,00
Prestations		
Mise à disposition des CTS de Nouvelle Aquitaine par le Ministère chargé des Sports		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>	<b>27 565,00</b>	<b>27 565,00</b>